



VOS EMBALLAGES MÉNAGERS À LA LOUPE
SUD RHÔNE ENVIRONNEMENT
UN TERRITOIRE 100% TRIEUR !

C'est en développant le tri des emballages en plastique sur l'ensemble de son territoire que Sud Rhône Environnement a pu atteindre cet objectif. Aujourd'hui, que votre collecte soit en porte à porte, en bac collectif ou en colonne, absolument tous les emballages se trient !

QUE DOIS-JE METTRE DANS MA POUBELLE JAUNE ?



COMMENT SONT TRIÉS MES EMBALLAGES ?

Ils sont triés **mécaniquement** ou **à la main** en fonction des matières. Une fois le tri effectué, les matières sont compressées et mises en balles avant d'être envoyées dans les usines de recyclage.

Dans ces usines, les **emballages en plastique** sont découpés en paillettes. Ces dernières sont ensuite fondues et utilisées dans la **production de nouveaux objets** (fibres textiles, bouteilles et bidons, etc ...). Les éléments non recyclables sont valorisés énergétiquement.

Les **emballages métalliques** (acier et aluminium) sont **recyclés à 100% et à l'infini** ! Il serait dommage de priver votre canette de soda d'une deuxième vie comme carters de voiture !

Les **emballages en carton** deviennent, quant à eux, de **nouveaux contenants** (boîtes à chaussures, à œufs...) tandis que les **briques alimentaires** sont transformées en **papier-cadeau, mouchoirs ou même papier toilette**.

**LES «TRI»
 BONNES QUESTIONS**

Chaque jour vous êtes nombreux à vous questionner sur la poubelle idéale pour vos emballages. Nous en avons sélectionné quelques unes pour vous éclairer au quotidien.

Où dois-je déposer mes dosettes de café ?

Les dosettes de café sont un cas à part. Composées tantôt de papier filtre, d'aluminium ou de plastique, il n'existe pas de réponse unique.

Pour les **dosettes en papier filtre**, la meilleure solution consiste à les déposer dans votre **compost**. Si vous n'en possédez pas, il faudra les déposer dans vos **ordures ménagères**.

Pour les **dosettes en aluminium**, une filière de recyclage, organisée par le leader du marché, existe. Vous pouvez gratuitement déposer vos capsules usagées dans un **point de collecte** identifié par le fabricant ou dans les **déchèteries** du territoire.

Les **dosettes en plastique** enfin ne sont pour l'heure **pas recyclable** et doivent se déposer dans les **ordures ménagères**.



Pour limiter votre production de déchet, vous pouvez **opter pour une dosette réutilisable** qu'il vous suffira de remplir de café moulu à chaque utilisation avec au final, un gain non négligeable à la fin du mois.

Puis-je jeter mon papier-cadeau dans la colonne bleue dédiée au papier ?

Oui s'il est composé uniquement de papier **Non** si du plastique sous quelque forme que ce soit (paillettes, rubans ...) a été ajouté au papier. Il se jette alors aux **ordures ménagères**.

Où dois-je jeter le polystyrène ?

Le **polystyrène des barquettes** de viande par exemple entre dans le champ de compétence du centre de tri avec lequel travaille Sud Rhône Environnement. Vous pouvez les déposer dans votre **poubelle jaune**, elles seront triées et valorisées.



Le **polystyrène « de calage »** que l'on retrouve dans les cartons de nos objets du quotidien (appareil à raclette, télévision ...) sont à déposer en **déchèterie** dans la benne dédiée **aux encombrants**.

Ces éléments ne sont pas considérés comme des emballages. Ils ne sont donc pas acceptés dans les contenants jaunes. **Des filières de recyclage pour ces déchets se développent et pourront, à terme, permettre leur valorisation à grande échelle.**

Puis-je jeter mes plaquettes de médicaments vides dans la poubelle jaune ?

Oui, les emballages vides comme l'étui en carton ou certains blisters composés de plastique et d'aluminium sont à déposer dans la **poubelle jaune**. Les notices en papier sont à déposer dans les colonnes bleues. Attention, les **Médicaments Non Utilisés** sont à rapporter en pharmacie.

Mes fruits à coques sont emballés dans un panier en bois, puis-je le jeter dans la poubelle jaune ?

Non, le bois n'est pas accepté dans la poubelle jaune et doit être déposé en **déchèterie**. En revanche, le **film plastique** recouvrant vos noix se jette avec les **emballages**.



Encore des doutes ?

Posez-nous votre question par email à contact@sudrhone.fr